

## Sécurité de vos données : les méthodes de piratage les plus courantes !

### Le phishing, qu'est-ce que c'est ?

Le phishing ou hameçonnage consiste à faire croire à la victime qu'elle communique avec un tiers de confiance dans le but de lui soutirer des informations personnelles telles que son numéro de carte bancaire ou son mot de passe

Comment vous protéger contre le phishing ?

- Trois conseils pour vous protéger contre le phishing
- Si vous réglez un achat, vérifiez que vous le faites sur un site web sécurisé dont l'adresse commence par « https ».
- Si un courriel vous semble douteux, ne cliquez pas sur les pièces jointes ou sur les liens qu'il contient ! Connectez-vous en saisissant l'adresse officielle dans la barre d'adresse de votre navigateur.
- Ne communiquez jamais votre mot de passe. Aucun site web fiable ne vous le redemandra !
- Vérifiez que votre antivirus est à jour pour maximiser sa protection contre les programmes malveillants.

### Réseaux sociaux

Les pirates peuvent parfois se servir des informations publiques diffusées sur les réseaux sociaux pour réaliser un phishing ciblé. Restez vigilant et vérifiez les paramètres de vos comptes !

### Qu'est-ce qu'un rançongiciel ?

Les rançongiciels sont des programmes informatiques malveillants de plus en plus répandus (ex : Wannacrypt, Jaff, Locky, TeslaCrypt, Cryptolocker, etc.). L'objectif : chiffrer des données puis demander à leur propriétaire d'envoyer de l'argent en échange de la clé qui permettra de les déchiffrer.

Comment vous protéger contre un rançongiciel ?

Trois conseils pour vous protéger contre un rançongiciel :

- Effectuez des sauvegardes régulières de vos données.
- N'ouvrez pas les messages dont la provenance ou la forme est douteuse.
- Apprenez à identifier les extensions douteuses des fichiers : si elles ne correspondent pas à ce que vous avez l'habitude d'ouvrir, ne cliquez pas ! Exemple : Vacances\_photos.exe

### Le vol de mot de passe, qu'est-ce que c'est ?

Le vol de mot de passe consiste à utiliser des logiciels destinés à tenter un maximum de combinaisons possibles dans le but de trouver votre mot de passe. Le vol de mot de passe peut également se faire en multipliant les essais d'après des informations obtenues par exemple sur les réseaux sociaux.

Comment vous protéger contre un vol de mot de passe ?

### 4 conseils pour vous protéger contre le vol de mot de passe :

- N'utilisez pas le nom de vos enfants, de vos mascottes ou d'autres éléments susceptibles de figurer dans vos réseaux sociaux comme mot de passe.
- Construisez des mots de passe compliqués : utilisez des lettres, des majuscules et des caractères spéciaux.
- N'utilisez pas le même mot de passe partout !
- Procurez-vous un anti-virus et anti-spyware et mettez-le régulièrement à jour.

## Conservation des documents de l'entreprise : quel délai ?

Pour des raisons de preuve et de prescription, les multiples documents émis ou reçus par votre entreprise dans le cadre de son activité doivent être conservés pendant une durée minimale qui varie selon le type de document. Découvrez les durées minimales de conservation des principaux documents dans le tableau ci joint !

# DELTA FLEURS

**Tél. 05 56 82 61 00**

**118, av. de la côte d'Argent - 33380 BIGANOS**

## Nouveau sur Biganos

### PIZZ&GOLF

ZA de la Cassadotte (Derrière Mondial Tissu)

### BUREAU VALLÉE

ZA de la Cassadotte (A coté de Eat Salade)

### LA VIGNERY

39 Route des Lacs (rond point Auchan Drive)

### HOMEDSIGN du bassin

13 Av. de la Libération (A côté de Laforêt immobilier)

**Ouverture officielle le mercredi 16 octobre**

### LITRIMARCHE & INTERSPORT

### et BLACK STORE

27 rue Henri Fabre - ZA de la Cassadotte

**Nouveaux Adhérents**

## HOMEDSIGN

AGENCE DE DÉCORATION ET DE COACHING *du bassin*

---

09 71 47 36 95

13, avenue de la Libération  
33380 BIGANOS

homedesign.dubassin@gmail.com

www.homedesigndubassin.fr

## les dates à retenir pour le trimestre

### LA FOIRE DE BIGANOS

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

### AFTER WORK au restaurant MEUH

JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019 à 19h

### PETITDEJEUDI

JEUDI 10 OCTOBRE 2019 à 7h30

### PETITDEJEUDI

JEUDI 7 NOVEMBRE 2019 à 7h30

### AFTER WORK à Pizz & Golf

JEUDI 21 NOVEMBRE 2019 à 19h

DURÉES MINIMALES DE CONSERVATION DES PRINCIPAUX DOCUMENTS DE L'ENTREPRISE		
	TYPE DE DOCUMENT	DURÉE MINIMALE DE CONSERVATION
Documents civils et commerciaux	Contrats conclus dans le cadre d'une relation commerciale	5 ans
	Documents attestant de la fourniture de biens ou de services aux consommateurs (bons de livraison, procès-verbaux de réception des travaux)	2 ans
	Contrats d'acquisition ou de cession de biens immobiliers et fonciers	30 ans
Documents comptables	Livres et registres comptables Bons de commande, bons de livraison, factures clients et fournisseurs...	10 ans à compter de la clôture de l'exercice
Documents bancaires	Relevés bancaires, talons de chèques...	5 ans
Documents fiscaux	Livres, registres, documents ou pièces sur lesquels peuvent s'exercer les droits de communication, d'enquête et de contrôle de l'administration (impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés, BIC, BNC, impôts directs locaux, CFE, CVAE, TVA...)	6 ans à compter de la dernière opération mentionnée sur les livres ou registres ou de la date à laquelle les documents ou pièces ont été établis
Documents sociaux	Comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe)	10 ans à compter de la clôture de l'exercice
	Registre de titres nominatifs, ordres et registre des mouvements de titres, registre des procès-verbaux d'assemblées et de conseils d'administration	5 ans
	Statuts de la société	5 ans à compter de la radiation de la société du RCS
	Convocations, feuilles de présence et pouvoirs, rapports du gérant ou du conseil d'administration, rapports des commissaires aux comptes	3 ans (3 derniers exercices)
Documents relatifs au personnel	Bulletins de paie (double papier ou sous forme électronique), registre unique du personnel, contrats de travail et documents relatifs aux salaires, primes, indemnités et soldes de tout compte	5 ans